



RAPPORT ANNUEL

2024



RAPPORT ANNUEL 2024

EDITORIAL

Le partage et la proximité sont deux valeurs fondamentales de notre Association. L'année 2024 a été l'occasion de développer de nouvelles prestations fondées sur ces valeurs. Ainsi, nous avons lancé en début d'année les groupes thématiques de l'ADCV. Ces groupes vous permettent de partager vos expériences et d'échanger avec d'autres élus en charge des mêmes dicastères. Des Matinales ont été organisées en automne afin de réunir chaque groupe thématique, et ont été très appréciées. Elles seront reconduites chaque année. Le Comité de l'ADCV recourra également aux groupes thématiques pour vous consulter et vous informer de manière plus ciblée, sur la base de vos dicastères.

L'année 2024 a également été marquée par un renforcement du Secrétariat général de l'ADCV, grâce à l'engagement d'un responsable de projets à temps partiel. Cette nouvelle fonction permet non seulement d'apporter un soutien au Secrétaire général, mais également de développer de nouveaux contenus pour nos membres.

Toujours à l'écoute du terrain et des demandes de ses membres, notre Association a obtenu plusieurs succès politiques durant l'année. En particulier, nous sommes parvenus à obtenir que des exceptions soient ajoutées au Règlement sur la protection du patrimoine naturel et paysager, en matière d'abattages d'arbres. Ces exceptions, que nous espérions plus importantes, sont néanmoins une évolution positive et répondent à une demande récurrente des communes. Nous avons également obtenu que le projet de réorganisation de la PCi fasse l'objet de négociations transparentes, sans oublier des séances préliminaires avec la DGTL en vue de la révision de la LATC.

Nous ne pourrions conclure cet éditorial sans parler du départ de notre Président en fin

d'année. En effet, l'automne a été marqué par un moment de transition important au sein du Comité, avec le départ de deux figures de l'ADCV : Michel Buttin et Denys Jaquet. Au nom du Comité, nous tenons une nouvelle fois à les remercier pour leur engagement sans faille au service des communes vaudoises.



Alain Jaccard
Président



Loïc Hautier
Secrétaire général

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Communes membres

En 2024, l'Association a pu compter sur l'adhésion de la Commune de Vullierens. Le nombre de communes membres de l'Association s'élève ainsi à 70 au 31 décembre 2024.

Comité et Secrétariat général

La fin de l'année 2024 a été un moment de transition. Deux personnalités ont quitté le Comité de l'ADCV, Michel Buttin et Denys Jaquet. Après 4 années de Présidence, Michel Buttin a en effet choisi de passer la main au 31 décembre, afin de profiter de sa retraite. Alain Jaccard, Vice-Président, assure la Présidence ad interim jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

En 2024, le Comité s'est réuni à 9 reprises afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'Association et fixer les lignes directrices de celle-ci. Le Bureau, qui traite les affaires courantes et formule des propositions à l'attention du Comité, s'est réuni à vingt reprises.

Le Secrétariat de l'ADCV s'est agrandi en février 2024 et compte désormais 3 collaborateurs. Philippe Lörtscher nous a en effet rejoints en qualité de responsable de projets à mi-temps. Grâce à ses connaissances politiques, Philippe Lörtscher apporte son soutien au Secrétaire général dans l'analyse des consultations et d'autres projets. Il apporte également ses compétences en matière de communication.

2^e édition des Rencontres de l'ADCV du 27 mars 2024

La deuxième édition des Rencontres de l'ADCV a eu lieu à Penthalaz le 27 mars 2024 sur le sujet : « Transition énergétique : quelles solutions pour

ma commune ? ». Ce nouveau succès, qui fait suite à une première édition réussie en septembre 2023, confirme que les Rencontres de l'ADCV sont devenues un rendez-vous incontournable des petites et moyennes communes.

Ce sont en effet une centaine d'élus représentant près de 80 communes vaudoises qui ont assisté à la présentation de M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos sur l'avant-projet de loi sur l'énergie et les soutiens à disposition des communes, ainsi qu'aux retours d'expérience de MM. Bruno Dard et Jerome De Benedictis, respectivement Municipal de Signy-Avenex et Syndic d'Echandens.



AG du 22 mai 2024

La première Assemblée générale de 2024 s'est tenue le mercredi 22 mai à Bursinel, qui nous a accueillis sous sa fameuse Cantine Blanche. Le Président du Grand Conseil vaudois, M. Laurent Miéville ainsi que Mme Chantal Turin, Préfète du district de Nyon, nous ont fait l'honneur de leur présence.

Lors de cette Assemblée, les communes membres présentes ont accepté à l'unanimité les comptes 2023 qui leur ont été présentés. Le Comité a également présenté son rapport

annuel 2023 et les nouvelles prestations de l'ADCV. Il a par ailleurs annoncé le lancement d'un sondage des petites et moyennes communes.

A la suite de l'Assemblée, M. Michel Suter, expert de la SUVA, a proposé une présentation sur les règles applicables en matière de sécurité et de santé au travail ainsi que les bonnes pratiques que les Municipalités peuvent mettre en œuvre.

3^e édition des Rencontres de l'ADCV du 18 septembre 2024

Réunissant à nouveau une centaine d'élus, la troisième édition des Rencontres de l'ADCV s'est déroulée le mercredi 18 septembre dans la commune de Tolochenaz sur le thème « Accueil de jour des enfants : quelles solutions pour ma commune ? ».



Nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat en charge de l'accueil de jour des enfants, qui a présenté un bilan du dispositif, 15 ans après l'entrée en vigueur de la LAJE.

MM. Pierre-Alain Lunardi et Andreas Sutter, nous ont ensuite fait part de leurs retours d'expérience respectivement en tant que Directeur de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)

et Président de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Ces derniers, tous deux membres du Comité de l'ADCV, ont ainsi proposé des pistes d'actions concrètes pour les petites et moyennes communes, notamment dans les domaines de la gouvernance des réseaux, la coordination des ressources scolaires et parascolaires (locaux, transports, etc.), les défis liés à la création de structures d'accueil ou encore les subventions octroyées par la FAJE. Ils ont ensuite été rejoints par Mme Sylvie Lacoste, Directrice de la FAJE, afin de répondre aux questions de nos invités.

Lancement des Matinales de l'ADCV

Pour compléter ses prestations de proximité, l'ADCV a lancé lors du deuxième semestre 2024 les Matinales de l'ADCV (initialement nommées Cafés-Rencontres). Ces dernières ont pour objectif de permettre aux élus de nos communes membres de partager leurs expériences et d'échanger avec d'autres élus en charge des mêmes dicastères.



Trois premières éditions ont eu lieu en octobre à Mont-sur-Rolle, réunissant chacune une vingtaine d'élus en charge de l'aménagement du territoire, de l'énergie et de l'environnement, ainsi que des finances communales. Accueillis par des cafés et croissants, les participants ont

ensuite pu échanger pendant une heure et demie dans un cadre informel. Ces Matinales seront reconduites au minimum une fois par année en fonction de l'actualité.

AG du 28 novembre 2024

La dernière Assemblée générale de 2024 s'est tenue le 28 novembre à Jouxten-Mézery. Les délégués présents ont appris la nouvelle de la retraite de notre Président, M. Michel Buttin, pour la fin de l'année.

L'organisation du Comité sera revue d'ici au printemps prochain, puisque M. Denys Jaquet a également annoncé son départ du Comité. Jusqu'à l'Assemblée générale extraordinaire fixée au jeudi 13 mars 2025, M. Alain Jaccard, Vice-Président, assurera la présidence de l'ADCV ad interim.

Cette Assemblée générale a été l'occasion pour notre Comité de présenter un état de situation par dicastère, les actualités politiques ainsi que les résultats du sondage de l'ADCV et le plan d'actions prévu. Par ailleurs, le budget 2025 de l'association, soumis aux délégués des communes membres, a été validé.

LES THÉMATIQUES PRINCIPALES DE L'ANNÉE 2024

Sondage des petites et moyennes communes

L'ADCV a effectué un sondage des petites et moyennes communes durant l'été 2024, auquel une centaine de communes ont participé. Les résultats et le plan d'actions ont été communiqués aux membres en novembre. Sans surprise, l'aménagement du territoire est cité comme préoccupation principale par 70% des communes. Plusieurs demandes figurant dans le plan d'actions ont déjà pu être remontées aux services de l'Etat, en particulier la DGTL en vue de la révision de la LATC.

Lancement des groupes thématiques de l'ADCV

Les groupes thématiques de l'ADCV ont été lancés en début d'année 2024. Notre Association souhaite en effet renforcer les liens de proximité et d'entraide entre ses membres. Les groupes thématiques de l'ADCV sont des plateformes d'information et d'échange entre élu-e-s par dicastère. Ils nous permettent non seulement de diffuser les informations de manière ciblée, mais surtout de favoriser le partage d'expériences en proposant aux élus de nos communes membres d'échanger avec d'autres élus en charge des mêmes dicastères. Les Matinales de l'ADCV sont ainsi l'une des formes de séances conviviales et interactives proposées à nos groupes thématiques.

Ce sont 4 premiers groupes thématiques qui ont été constitués dans un premier temps, sur la base des questions que nous recevons le plus fréquemment :

1. aménagement du territoire et police des constructions ;
2. finances communales ;
3. scolaire et parascolaire ;
4. énergie, environnement et bâtiments.

Protection civile et Loi sur la protection de la population

Suite aux réactions concernant le projet de réorganisation de la PCi (Tetris), une plateforme Canton-Communes a été officiellement ouverte par le Conseil d'Etat en juin 2024. La première et seule séance de 2024 a eu lieu en septembre 2024. En parallèle, un groupe de travail technique a été mis en place afin d'analyser les données financières, lequel s'est réuni toutes les trois semaines environ. Comme vous le savez, d'autres séances de plateforme ont eu lieu début 2025 et ont conduit à la fin des négociations, faute d'accord.

En parallèle de ces négociations, l'ADCV a participé au renforcement de la collaboration Canton-Communes en matière de protection de la population. Plusieurs mesures de gestion de crise coordonnée ont été développées avec un accompagnement du Canton, dont le dossier communal de sauvegarde. La phase pilote a eu lieu en 2024 et le programme a été présenté en conférence de presse en février 2025.

Environnement

Le Règlement d'application de la LPrPNP est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024. Après un important travail, l'ADCV a été en mesure d'obtenir, entre autres, des exceptions pour les arbres dont la circonférence est inférieure à 40 cm à 1 m du sol. Cette circonférence que nous espérons plus importante est néanmoins une évolution positive du projet qui ne prévoyait initialement aucune exception. L'ADCV a également été consultée à plusieurs reprises par le Canton, à titre confidentiel, sur des projets en lien avec le Plan Climat vaudois et de nouvelles subventions aux communes.

Aménagement du territoire

Une délégation de l'ADCV a eu l'occasion de rencontrer la direction de la DGTL en mai 2024 afin de convenir de la mise sur pied d'un groupe d'échanges ADCV-DGTL. Le processus et les thématiques de la révision de la LATC ont également été discutés. Le groupe d'échange ADCV-DGTL s'est réuni pour la première fois en janvier 2025 et coordonnera la réponse de l'ADCV à la consultation sur la révision de la LATC qui est prévue pour l'été 2025. L'ADCV a par ailleurs été très impliquée durant l'année dans la table ronde cantonale sur la pénurie de logements et ses groupes de travail dont les résultats seront également communiqués à l'été 2025.

Cyberadministration

Après plusieurs années de pause, les discussions avec l'Etat sur la cyberadministration ont été relancées en septembre 2024. Une éventuelle convention, sur le modèle de la convention cybersécurité, est en cours d'analyse. L'objectif consisterait à offrir aux communes une solution de cyberadministration et d'authentification sécurisée en rejoignant des projets déjà utilisés par plusieurs cantons. L'adhésion des communes serait volontaire.

Migration

Depuis 2023, l'ADCV participe à un groupe de travail instauré par l'Etat sur l'hébergement des migrants. Suite à la mise en place de mesures permettant une répartition plus équilibrée des bénéficiaires de l'EVAM et une meilleure communication avec les communes, le GT a travaillé en 2024 sur une forfaitisation du remboursement des frais à la charge des communes pour l'enclassement des élèves issus de la migration (art. 132 LEO). Une nouvelle directive en la matière sera prochainement diffusée par les services de l'Etat.

DIVERS

Consultations

L'ADCV a été consultée au cours de l'année 2024 sur des sujets aussi variés que la politique sportive cantonale, les dispenses applicables aux panneaux solaires, les ouvrages de protection, l'accueil de jour, la préservation du parc locatif, la gestion des eaux de chantier ou encore les toilettes mixtes.

Nous avons formulé de nombreuses remarques et propositions, afin que les intérêts des communes soient pris en compte de manière adéquate. L'ADCV est également souvent consultée à titre confidentiel par les services de l'Etat, en amont du processus de consultation ou au sein des Commissions compétentes.

Comptes 2024 de l'Association

Le bouclage des comptes 2024 présente un bénéfice de CHF 35'628,03. De manière générale, il importe de relever que le principe de prudence a été respecté dans l'établissement du budget 2024, permettant d'assurer la pérennité financière de l'ADCV. Le bénéfice a été affecté comme suit :

- CHF 30'628,03 au capital, ce qui le ramène à son niveau de 2021 ;
- CHF 5'000,00 à la réserve des « 25 ans de l'ADCV » qui auront lieu en 2027.

Composition du Comité

Fin 2024, le Comité de l'ADCV est composé des personnes suivantes :

- **Alain Jaccard**, Président ad interim, Vice-Syndic de Denens
- **Raoul Sanchez**, Vice-Président, Municipal d'Eysins
- **Pierre Stampfli**, Trésorier, Syndic honoraire de Chavannes-de-Bogis
- **Andreas Sutter**, Membre, Syndic de Tolochenaz
- **Farhad Kehtari**, Membre, Municipal de Paudex
- **Pierre-Alain Lunardi**, Membre, Municipal de Montagny-près-Yverdon
- **Gérard Produit**, Membre, Syndic de Coppet
- **Etienne Blanc**, Membre, Municipal de Lutry

Le Secrétariat de l'ADCV est composé des personnes suivantes :

- **Loïc Hautier**, Secrétaire général
- **Miriam Perraudin**, Secrétaire administrative et responsable des événements
- **Philippe Loertscher**, Responsable de projets

Association des Communes Vaudoises (ADCV)

Rte du Château 4

1185 Mont-sur-Rolle

info@adcv.ch +41 21 826 11 41